

## LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Québec, 31 décembre 1888.

Monsieur,

A cause de l'ouverture du Parlement à Québec, le 9 janvier, notre convention annuelle qui devait avoir lieu les 9 et 10 janvier, a été remis forcément au 23 et 24 du même mois. C'est à l'Assomption qu'elle se tient cette année, afin de donner à toutes les parties de la province l'occasion de bénéficier des avantages de nos confrères et de la réunion de nos membres. Les Messieurs du Collège de l'Assomption ont gracieusement offert à la Société, pour la réunion, une des salles de leur institution.

La première séance commencera le 23, à 10 heures de l'avant-midi précise.

Seront présents comme conférenciers: MM. les abbés Chartier, Montminy et Caisso, l'hon. M. Louis Beaubien, MM. E. A. Barnard, A. R. Jenne-Fast, Jules Paquet, le Dr A. Bruneau, le Dr J. A. Couture, M. V. M. McPherson, de Lancaster, J. J. A. Marsan, Art. Casavart, J. C. Chapuis, F. X. Thibault, Alexis Chicoine, Jos. Pairechaud, Saul Côté, J. A. McDonald, J. de L. Taché, etc., etc., etc.

Il sera exhibé à la convention plusieurs échantillons de beurre et de fromage, pour montrer les résultats de différentes fabrications. L'on montrera aussi des échantillons d'onillage de divers silos.

Il y aura comme à l'ordinaire des réductions de prix de passage sur les chemins de fer; mais, contrairement à l'habitude, les certificats nécessaires pour obtenir ces réductions ne seront expédiés qu'à ceux qui les demanderont. Envoyez pour cela une carte-poste au secrétaire, à l'adresse indiquée, en disant par quelle ligne de chemin de fer vous aurez à passer et en donnant votre adresse d'hiver exactement.

Tous ceux qui, à une époque quelconque, ont fait partie de la Société, et tous ceux qui veulent assister à cette convention et se faire inscrire comme membres, obtiendront sur demande spéciale au secrétaire les certificats qui viennent d'être mentionnés.

Les membres des Cercles Agricoles pourront aussi obtenir ces certificats en s'adressant au sousigné, par l'entremise de leur curé ou de leur président.

Il faut avoir ces certificats avant de partir pour obtenir la réduction. Demandez-les d'avance pour être sûr de les avoir à temps.

Tous ceux qui enverront immédiatement au secrétaire leur souscription pour 1889 (\$1.00), recevront à temps ces certificats de chemins de fer; l'envoi de cette souscription comptera pour une demande de certificat.

Ne manquez pas de venir à la convention et d'y inviter vos amis, ceux surtout qui ont quelque intérêt dans des fabriques de beurre et de fromage.

Nous vous serions obligés de faire annoncer cette réunion à la porte de votre église, les 13 et 20 janvier prochain.

Il vous sera peut être intéressant de savoir que le nombre de nos membres a été cette année d'au-delà de 420 contre 294 en 1887, et 253 en 1886. Cela in-

dique bien quel intérêt il y a à faire partie de notre association.

Inutile de répéter que le public intéressé est invité à assister à nos séances dont l'entrée est gratuite. Nous voulons, avant tout, que l'œuvre de la Société profite au plus grand nombre possible.

La direction présente à tous les souhaits de prospérité et de bonheur à l'occasion de la nouvelle année.

A l'Assomption, les 23 et 24 janvier 1889.

Par ordre,

J. DE L. TACHÉ, Secrétaire Trésorier.

Boîte 1023, Québec.

## L'Industrie laitière Canadienne.

*Série de lettres adressées par M. W. H. LYNCH au public agricole du Canada, comme conclusion d'une étude soignée des Méthodes et de la Pratique de l'Industrie laitière dans la Grande Bretagne et en Europe, pendant une visite de quatre mois faite de 1888.*

Enregistrées au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa, par W. H. LYNCH en l'année 1888.

Publiées dans ce journal avec permission spéciale de l'auteur.

*Société Fédérale d'industrie laitière.*—Mes lecteurs verront, dans les lettres à suivre, que l'organisation du travail a été un facteur important dans les progrès faits par l'industrie laitière en Europe; l'histoire de notre industrie nous enseigne la même chose. Il y a dans notre pays, à ce sujet, un besoin dont l'urgence m'a singulièrement frappé pendant mon voyage. Nous avons déjà de bonnes associations locales ou provinciales; mais nous n'avons pas d'organisation fédérale.

En s'associant, l'on a pour fin de faire converger les efforts individuels dans un travail de législation et d'exécution; les réunions mettent en rapport les hommes d'entreprise et d'énergie de toutes les parties du pays, l'on y discute les questions d'intérêt général et l'on s'entend sur les moyens à prendre pour exécuter ce que la sagesse du plus grand nombre décide.

Il semble qu'une convention fédérale de ceux qui ont des intérêts dans l'industrie laitière atteindrait un mieux possible ces excellents résultats. Ottawa est l'endroit le plus favorable pour cette convention, qui devrait s'y tenir pendant la session de cet hiver. Les députés amis de l'agriculture, — et il y en a un grand nombre, — s'intéresseraient activement au succès de la réunion, ils aideraient leurs constituants et leurs délégués à la convention et pourraient même servir comme tels.

Cette proposition de ma part a déjà reçu un accueil cordial d'un grand nombre de *dairy-men* en vue, et le succès de la convention serait assuré. — Mon grand désir de voir servir mon travail à quelque chose m'a fait prendre l'initiative à ce sujet et travailler à faire renaitre pareille convention. J'ose demander à mes confrères on laitiers, de tout le Puis-anco, l'adhésion de chacun d'eux au projet, et j'ai confiance qu'on ne perdra pas cette bonne occasion de donner un nouvel élan à notre industrie laitière.

J'ai demandé aussi la coopération des arboriculteurs fruitiers de notre pays, et il serait entendu qu'un jour serait consacré à la discussion de questions qui